

Un couple français qui voulait adopter évoque des menaces

NANTES (AFP) - Un couple de Français qui espérait adopter un enfant par l'entremise de l'Arche de Zoé a affirmé dimanche à l'AFP avoir reçu des menaces de "représailles" pour avoir parlé à la presse et envisager de porter plainte contre l'association pour "abus de confiance".



© Atlas Vista
Cécile et Flavian Hervy, le 4 novembre 2007 à Saint-Luce-sur-Loire, dans la chambre préparée pour accueillir un enfant par l'entremise de l'Arche de Zoé (© AFP - Frank Perry)

"Nous, on a témoigné parce qu'on veut que la vérité soit établie, et malgré la peur de représailles", ont déclaré à l'AFP Cécile et Flavian Hervy, ajoutant avoir reçu un coup de téléphone anonyme leur promettant "des représailles" s'il parlait à la presse.

Le couple d'une trentaine d'années qui habite la banlieue de Nantes (ouest) et qui ne peut avoir d'enfants, avait "rempli un dossier" auprès de l'association dans l'espoir d'adopter un orphelin.

"On a été convoqué pour une réunion le 1er septembre où on nous a indiqué que si on voulait continuer, il fallait verser 2.200 euros pour les frais médicaux et la logistique", raconte Mme Hervy.

Elle raconte que lors de ce qu'elle qualifie de "meeting", le président de l'association Eric Breteau a expliqué de manière très convaincante, sa démarche devant 300 personnes. "Il avait réponse à tout, et il avait l'air de savoir où il allait".

"Il nous a dit que pour arriver à l'adoption il faudrait de deux à cinq ans, et ça nous a semblé logique, en plus, pendant ce temps on avait l'enfant avec nous

au lieu d'attendre sans rien avoir".

Le couple déclare en vouloir aujourd'hui à l'association et à son président de leur "avoir menti". "Ce qui nous a choqué, c'est que tous les enfants ne soient pas orphelins et qu'ils ne viennent pas du Darfour", a dit Mme Hervy. "On envisage de porter plainte pour abus de confiance, mais pas pour escroquerie", a-t-elle ajouté.

Un autre couple du sud-ouest du pays qui a tenu à conserver l'anonymat a affirmé avoir porté plainte pour "escroquerie" contre l'association qui entendait ramener du Tchad 103 enfants qu'elle affirmait vouloir sauver de la guerre dans la province soudanaise du Darfour, a indiqué vendredi le quotidien l'Indépendant. Selon la presse, une dizaine de familles auraient porté plainte ou envisageraient de le faire contre l'association.

Publié le: 04/11/2007 à 16:33:02 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/couple-francais-qui-a5891.html>